

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION INTERREGIONALE MAHAJANGA



FICHE DE CONTRÔLE DES PRODUITS MINIERS

(A retourner auprès du service des Mines)

AUTORISATION: N° 013/24-MIM/SG/DIRM/SdM du 15/04/2024

TITULAIRE: MAHAMOUDOU Ali

SUBSTANCES: CELESTITE

QUANTITE AUTORISEE: Mille deux cent (1200) kilogrammes de Célestite dont : 1er choix : deux cent (200) kilogrammes ; 2ème choix : deux cent (200) kilogrammes ; 3ème choix : trois cent (300) kilogrammes et 4ème choix : cinq cent (500) kilogrammes.

DERNIER RELIQUAT:

FIN DE VALIDITE: 15 SEPTEMBRE 2024

DATE DE PRELEVEMENT	QUANTITE PRELEVEE ETUS TRANSPORTÉE	LOCALE	VISA DU SERVICE DES MINES	RELIQUAT
M 104124	2º choix. 20018 3º choix. 20018 4º choix. 50018 Total 120018	BAKOT JOSEPH	mille deux-cent (1200) kilos de (1200)	NUL Le 22 AVR 2024
		STATE DES M	ARIVELO Rova, N. HANJO	DES MINES

Ingénieur Géologue